

L'écho du tri & VOUS

LE MAGAZINE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET TRI DE VOS DÉCHETS MÉNAGERS



p. 6-7

À RETENIR

Village du Réemploi et de la Réparation : rendez-vous pour la 3ème édition !

p. 10

PARLONS « VRAI »

TEOM'i :
Le point sur votre taxe

p. 11

DÉCRYPTAGE

Tri des emballages :
De la maison au recyclage

p. 8-9

DOSSIER

Bilan 2023 :

Une année résolument engagée

Amanlis
Arbrissel
Argentré-du-Plessis
Availles-sur-Seiche
Bais
Balazé
Boistrudan
Bréal-sous-Vitré
Brie
Brielles
Champeaux
Châteaubourg
Châteaugiron
Châtillon-en-Vendelais
Chelun
Coësmes
Cornillé
Domagné
Domalain
Domloup
Drouges
Eancé
Erbrée
Essé
Etrelles
Forges-la-Forêt
Gennes-sur-Seiche
Janzé
La Chapelle-Erbrée
La Guerche-de-Bretagne
La Selle-Guerchaise
Landavran
Le Pertre
Le Theil-de-Bretagne
Louvigné-de-Bais
Marillé-Robert
Marpiré
Martigné-Ferchaud
Mecé
Mondevert
Montautour
Montreuil-des-Landes
Montreuil-sous-Pérouse
Moulins
Moussé
Moutiers
Noyal-sur-Vilaine
Piré-Chancé
Pocé-les-Bois
Princé
Rannée
Retiers
Saint-Aubin-des-Landes
Saint-Christophe-des-Bois
Saint-Didier
Sainte-Colombe
Saint-Germain-du-Pinel
Saint-Jean-sur-Vilaine
Saint-M'Hervé
Servon-sur-Vilaine
Taillis
Thourie
Torcé
Val d'Izé
Vergéal
Visseiche
Vitré



Tri des déchets alimentaires : où en sommes-nous ?

Au 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets oblige les collectivités responsables de la collecte à proposer une solution de tri des déchets alimentaires, pour tous les habitants du territoire. Le SMICTOM a élaboré un plan de déploiement sur 2 ans pour travailler en concertation avec

chaque commune. L'objectif ? Mettre en place des solutions de tri durables et efficaces. Depuis 5 mois, le déploiement de ces solutions a démarré dans 24 communes du territoire, et les premiers résultats sont positifs.



D'ici 2026, ce sont plus de 180 sites de compostage partagé qui seront mis en place dans les 67 communes du territoire !

Questions à

CHRISTIAN SORIEUX
Vice-Président du SMICTOM Sud-Est 35



Depuis le 1er janvier 2024, quelles solutions ont été proposées aux habitants et aux communes du territoire ?

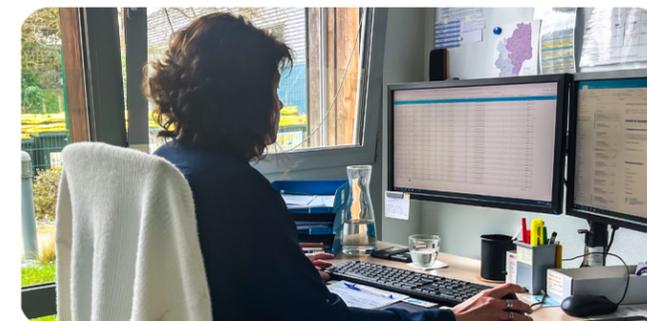
Pour permettre à chaque habitant de trier ses déchets alimentaires, le syndicat incite à composter seul, à plusieurs, ou en intérieur. Le SMICTOM propose à chaque foyer une solution de proximité qui convient à son habitat, et grâce aux distributions de composteur, la mise en place de site de compostage partagé, les réductions sur des lombricomposteurs... Il est possible de se doter rapidement ! Pour trouver votre solution de tri, il suffit de faire la démarche en en ligne (www.smictom-sudest35.fr) ou d'appeler le siège (02 99 74 44 47).

Quels objectifs pour 2024 ?

Le tri des déchets alimentaires est un levier pour réduire la quantité d'ordures ménagères que nous produisons, dans la continuité de toutes les actions proposées et mises en place par le SMICTOM. Il est donc capital que chaque habitant, s'il le souhaite, puisse trouver un moyen de trier ces déchets. C'est pourquoi le plan de déploiement voté par les élus du SMICTOM est primordial : en rencontrant chaque commune, il sera possible d'implanter des solutions pérennes qui correspondent aux besoins réels des usagers. En parallèle, tout le monde peut se rendre à une distribution de composteurs, ou bien demander l'implantation d'un site de compostage partagé. Il suffit d'en faire la demande !

Portrait

Agent au Service Relation Usagers : toujours à votre écoute !



Le Service Relation Usagers (SRU) est votre premier contact lorsque vous appelez ou bien quand vous venez directement au siège du SMICTOM Sud-Est 35. Une question ? Un problème ? Un besoin ? Le SRU prend en charge votre demande !

Déployées à l'accueil et au standard téléphonique, les agents en charge de vous répondre assurent de nombreuses missions :

- **Mise à jour de votre situation** (adresse, nombre de personnes...),
- **Prise en charge de vos demandes diverses** (emménagement & déménagement, besoin d'équipement, perte de badge...),
- **Gestion du fichier de données des habitants...**

Le service est aussi au contact des professionnels, des collectivités et des administrations pour certaines prestations, notamment la collecte du papier et des cartons. Un changement dans la collecte ? Une borne inaccessible ? Un bac cassé ? Le SRU, en collaboration étroite avec le service collecte, organise les tournées d'interventions pour résoudre vos problèmes, directement chez vous : remplacement ou réparation de bac, maintenance et remise en route des bornes défectueuses, distribution de sacs jaunes...

Pour ces agents, la vraie satisfaction de leur métier repose «**dans la capacité à répondre le mieux possible à chaque demande**». Même s'il faut parfois faire preuve de patience et de pédagogie face à certaines interrogations, il est «**toujours possible de trouver une solution face à un problème**» ! Il suffit de «**faire confiance au service et se laisser guider vers la solution**».

En bref



CARTONS : ADOPTEZ LE BON GESTE DE TRI !

Pour assurer le recyclage de vos cartons, n'oubliez pas de les trier ! En effet, **les cartons ne sont pas des emballages** : ils sont à déposer en déchèterie pour être valorisés grâce au recyclage. La prochaine fois que vous irez jeter des cartons dans votre déchèterie la plus proche, pensez bien à **les vider et à les aplatir** pour qu'ils n'encombrent pas la benne. 100% des cartons triés sont recyclés en France pour redevenir du carton.

JOUR FÉRIÉ, SERVICE DÉCALÉ

Lors des jours fériés, la collecte et les déchèteries changent leur organisation. Pour la **collecte des bacs** en porte-à-porte, la **collecte est décalée d'une journée**. Par exemple, si le jour férié est un lundi et que vous êtes habituellement collecté un vendredi, le camion passera le samedi.

Côté déchèteries, ces dernières sont **fermées les jours fériés** : pensez à anticiper vos passages pour ne pas être bloqués le jour même.

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Vous avez un jardin et vous ne savez pas quoi faire de vos coupes d'arbres ? Pas de panique, le syndicat a une solution ! Pour réduire le volume de vos déchets verts, le SMICTOM propose de **louer des broyeurs à un tarif préférentiel**, en prenant en charge 50% du montant de la location. Grâce au broyage, obtenez du broyat pour pailler vos bosquets et fertiliser votre sol. Vous pouvez demander votre bon de réduction sur notre formulaire «**Réserver un broyeur**» : www.smictom-sudest35.fr, rubrique «**Démarche en 1 clic**».



●● TERRITOIRE(S)

Avec 67 communes pour plus de 135 000 habitants, le territoire du syndicat est actif ET attractif ! Le SMICTOM agit donc au quotidien pour déployer le service de collecte au plus proche de chez vous, et vous accompagner pour une meilleure gestion de vos déchets.

■ LES BORNES DE COLLECTE ARRIVENT DANS VOS BOURGS

D'ici 2030, **100% des zones agglomérées du territoire seront collectées en borne de collecte** ! Eh oui, 40% des zones agglomérées, soit 21 150 foyers, sont déjà équipées de bornes pour les ordures ménagères et les emballages (et 100% du territoire pour le verre et le papier). Depuis janvier 2024, les communes de Montreuil-des-Landes, St Christophe-des-Bois, St Didier, St Aubin-des-Landes et Pocé-les-Bois ont passé le cap de la collecte en bornes dans leurs centre-bourgs. Les avantages : la mise en place de bornes permet aux habitants d'accéder quand ils le souhaitent au service de collecte, sans dépendre du calendrier de collecte, et réduit la fréquence de passage des camions de collecte.



JANZÉ



1 Village du Réemploi et de la Réparation
Samedi 8 juin 2024, de 10h à 18h
Salle Le Gentieg à Janzé

2 Semaine Européenne de Réduction des Déchets
16 au 24 novembre 2024
Informations : www.serd.ademe.fr

3 Distribution de composteurs :

- 9 juillet à Bais
- 14 septembre à Val d'Izé
- 12 octobre à St M'Hervé
- 16 novembre à Châteaubourg

Réservez votre composteur sur notre site via le formulaire «Réserver un composteur»

Quelques chiffres de 2023 :

 **50 organisations**

ont bénéficié du prêt de matériel de prévention du syndicat (expositions, ateliers, pinces de ramassage...)

 **+ de 6 000€**

de subventions versées aux associations du territoire

■ COMPOSTAGE PARTAGÉ : LES COMMUNES S'Y METTENT AUSSI !

Depuis le 1er janvier, nombre d'actions permettant aux habitants de trier et valoriser leurs déchets alimentaires se multiplient sur le territoire. Et **les communes s'engagent** ! Ces dernières demandent l'installation de sites de compostage partagé **dans les centre-bourgs et les résidences collectives**. Ces nouveaux sites, facilement identifiables grâce à leurs pergolas, permettent aux habitants de **valoriser localement leurs déchets alimentaires**. Une commune avec des agents et des habitants motivés, c'est tout ce qu'il faut pour un site de compostage partagé ! C'est le cas de la commune de Chelun, qui a été la première à implanter un site de compostage partagé dans son bourg au mois de février dernier.

■ LE NOUVEAU VALOPARC DE JANZÉ

Un nouveau Valoparc est en construction à Janzé ! Les travaux ont débuté en septembre 2023 dans la zone du Bois Teillay au nord de la commune.

Pourquoi ce nouveau Valoparc ? La déchèterie actuelle, devenue trop petite, ne permet plus d'accueillir tous les flux de déchets apportés par les habitants. Le Valoparc est un modèle récent de déchèterie (déjà existant à Vitré, Châteaugiron, Châteaubourg et La Guerche-de-Bretagne) qui permet d'accueillir les habitants sur un **site vaste et accessible, facilitant les dépôts de déchets ainsi qu'une meilleure gestion pour les agents sur place**. Ce site accueillera également un **espace dédié au réemploi**, permettant de valoriser encore plus de déchets ! L'ouverture est prévue pour la fin d'année 2024.

CHELUN



Village du Réemploi et de la Réparation : rendez-vous pour la 3ème édition !

Retrouvez le 8 juin prochain à Janzé le Village du Réemploi et de la Réparation ! Le temps d'une journée, découvrez des solutions pour réduire et donner une seconde vie à vos déchets ! À travers des ateliers ludiques et gratuits, découvrez comment transformer, réutiliser et réemployer vos objets ! Un événement familial à ne pas manquer !



Un salon dédié au réemploi des objets

C'est maintenant la troisième année consécutive que le SMICTOM Sud-Est 35 organise, avec le soutien de Roche aux Fées Communauté, un salon sur le Réemploi et la Réparation. Le Village est un événement convivial, accessible et familial dédié à la **seconde vie des objets, la réduction et la valorisation des déchets**. Pour cette nouvelle édition, le salon aura lieu le **samedi 8 juin 2024, de 10h à 18h, à la salle Le Gentieg de Janzé**.

Agir au quotidien pour une économie circulaire

Comme les éditions précédentes, la volonté principale de ce salon est de mettre en lumière les acteurs (artistes, artisans, associations, professionnels...) œuvrant dans le domaine du réemploi et de la réparation, afin de sensibiliser et d'informer sur les solutions permettant le prolongement de la durée de vie des objets. L'objectif est d'offrir à chacun, même aux non-initiés, des solutions concrètes pour agir au quotidien afin de réduire son impact environnemental et de moins jeter. Encourager pour produire moins et mieux, consommer autrement,

prolonger la durée de vie des objets et favoriser le réemploi sont autant de solutions durables qui s'inscrivent dans la perspective que : "Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas".

Des ateliers gratuits pour apprendre à faire soi-même

Profitez de cette troisième édition pour découvrir et rencontrer les artisans, professionnels, artistes ou encore associations qui viendront partager les bonnes pratiques à travers des animations, des ateliers pratiques (DIY*) et des expositions. Et pourquoi ne pas venir avec vos objets endommagés pour leur donner une seconde vie ? Les bénévoles du Repair Café n'attendent que vous pour apprendre ensemble à réparer les petites pannes. Des objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez faire un tour sur la zone de gratuité pour déposer vos trésors et peut-être y dégoter une petite merveille !

Enfin, parcourez notre appartement entièrement aménagé à partir d'objets issus d'une recyclerie locale.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 8 juin, de 10h à 18h, à la salle Le Gentieg de Janzé !

* Do It Yourself : faire soi-même

Au programme

LES ATELIERS

- stand 4** Zone de gratuité - Donnez ou prenez des objets gratuitement - **SMICTOM Sud-Est 35**
- en continu stand 12** Ateliers de création, de fabrication et de réparation à base de matériaux de récupération - **Réseau des FabLabs de Roche aux Fées Communauté**
Sans inscription
- en continu stand 15** Repair Café- Apportez vos petits objets à réparer - **Repair Café de Retiers**
Sans inscription
- en continu stand 19** Atelier de détournement d'objets et réparation textile - **Le Repair Café de Retiers**
- 11h, 13h, 15h et 17h stand 22** Fabrication de cadres décoratifs en bois avec tissu de récupération - **Douceur & crin**
Durée de l'atelier : 1h - 3 participants max - selon places disponibles sur place
- 11h, 13h, 15h et 17h stand 25** Fabrication d'éponges tawashi - **Knaby Création**
Durée de l'atelier : 1h - 6 participants max - selon places disponibles sur place
- 11h, 13h et 14h stand 26** Fabrication d'objets à partir de chemises de récupération - **Le Fil Rouge**
Durée de l'atelier : 1h - 10 participants max - selon places disponibles sur place
- 11h, 14h et 17h stand 27** Fabrication de BeeWrap : l'emballage zéro déchet - **DOPO**
Sans inscription - selon places disponibles

LES JEUX ET ANIMATIONS

- 15h30 Cours extérieure** Défilé de mode à partir de vêtements de seconde main et upcyclés - **Le Bon débarras**
- stand 1** Manège fabriqué en récupération et à propulsion parentale - **Le manège sans fil**
- stand 16** Présentation d'un mini magasin d'appareils reconditionnés et de réparation d'équipements multimédias - **Envie 35**
- stand 17** Jeux pour petits et grands - **Tremplin**

LA CONFÉRENCE PARTICIPATIVE

- 10h30 à 12h Stand 9** Le recyclage et le réemploi des textiles usagés - **Le Relais Bretagne**

LES EXPOSITIONS ET DÉMONSTRATIONS

- stand 3** Exposition d'œuvres créées par les jeunes du territoire avec des matériaux de récupération - **École de Janzé & réseau des espaces jeunes de Roche aux Fées Communauté**
- stand 5** Exposition sur le réseau Repair'Acteurs - **CRMA**
- stand 6** Présentation de l'économie sociale et solidaire sur le territoire - **Pôle ESS de Roche aux Fées Communauté**
- stand 7** Présentation réparation électronique et entretien d'appareils - **LCD Réparations**
- stand 8** Présentation de solutions de réemploi - **Ville de Janzé**
- stand 10** Un appartement 100% en récup' et présentation de la recyclerie - **Le Bon Débarras, recyclerie de Retiers**
- stand 11** Présentation de solutions pour désencombrer et réorganiser son intérieur grâce au réemploi - **Sophie Bertel Home Organizer**
- stand 13** Présentation du concept de dépôt-location de matériel entre particuliers et démonstration d'une borne photo instantanée - **Ozlaloc**
- stand 14** Présentation de l'association et d'objets issus de réemploi - **L'outil en main**
- stand 17** Réparation de vélos - **Tremplin**
- stand 18** Objets issus de réemploi et présentation de l'association - **AIS 35**
- stand 20** Objets décos et lampes détournés à partir de réemploi - **Le bazar de Freddo**
- stand 21** Présentation des activités de copains des jouets et collecte de jouets - **Copains des jouets**
- stand 22** Présentation de l'activité de tapissier d'ameublement - **Douceur & crin**
- stand 23** Exposition de créations zéro déchet à partir de tissu de réemploi - **Chantal Lefèvre**
- stand 24** Objets recyclés à partir d'ustensiles vintage et de bouteilles en verre - **Louissette met la table**
- stand 27** Accessoires et bijoux en matière recyclée - **DOPO**
- stand 28** Exposition de bijoux réalisés à partir d'éléments de récupération - **L'indécise**

Bilan 2023

Une année résolument engagée

L'année passée a été pleine de défis pour le syndicat, mais aussi pour les habitants : tri de tous les emballages, préparation du tri à la source des déchets alimentaires, création de nouvelles filières en déchèterie... Quel bilan pour cette année 2023 ?

La collecte

La collecte de vos déchets en chiffres :



Les réussites

- Les nouvelles consignes de tri adoptées par les habitants ont permis de trier **5kg d'emballages en plus par personne**, et participant ainsi à la réduction de 5kg d'ordures ménagères pour chaque habitant.
- Une nouvelle filière a été créée : les **déchets alimentaires**. Plusieurs bornes de collecte de proximité ont été expérimentées à Noyal-sur-Vilaine et Châteaubourg, collectant ainsi plus de 3 tonnes de déchets alimentaires.
- Le **déploiement des bornes de collecte** s'est développé dans les zones agglomérées, remplaçant la collecte en porte-à-porte.

Les déchèteries

Les déchèteries en chiffres :

340 000 passages enregistrés, soit une moyenne de 5 passages par foyer.
37 832 tonnes de déchets collectés dans les 12 déchèteries et Valoparcs du territoire. Ces déchets représentent le flux le plus important collecté.

Les réussites

- Une **nouvelle filière de tri** a été développée et mise en place dans la moitié des déchèteries du territoire : **le plastique rigide**. Cette filière permet à de nouveaux déchets d'être **valorisés grâce au recyclage**.
- Un **nouveau Valoparc** est en construction à Janzé !
- Un **plan d'investissement de 2 millions d'euros sur 5 ans** pour la mise aux normes et le maintien des déchèteries de proximité.

La prévention

+ de 1 300 composteurs ont été distribués aux habitants lors des 11 créneaux de distribution organisés tout au long de l'année.

204 tonnes d'objets collectés dans les caissons réemploi en déchèterie, valorisés grâce au réemploi.

Les réussites

- 12 marchés** ont été accompagnés pour mettre en place le tri auprès des commerçants.
- La **2ème édition du Village du Réemploi et de la Réparation**, qui a eu lieu le 13 mai à Noyal-sur-Vilaine, a rassemblé **plus de 800 visiteurs et 21 stands**.

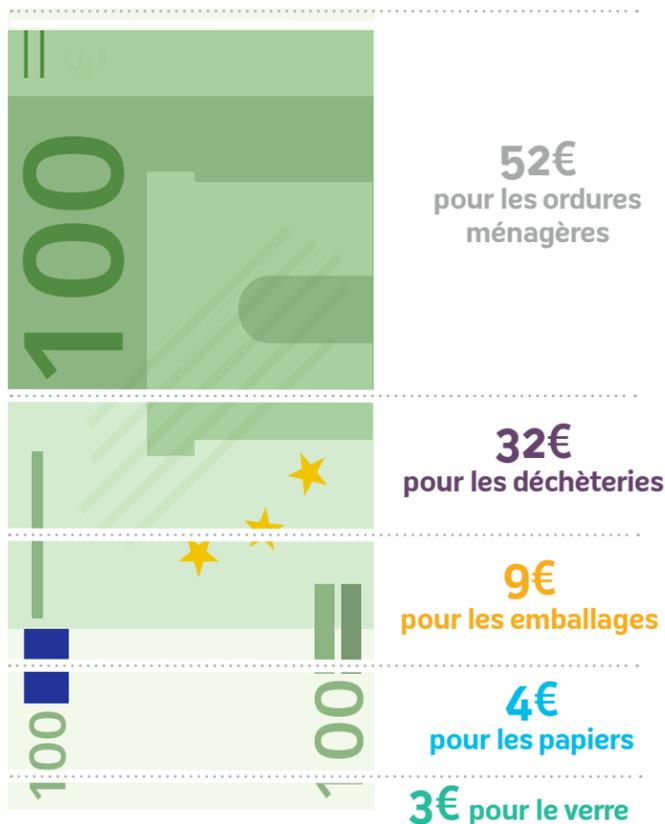
En 2024, **on garde le cap** ! Le syndicat s'est fixé des objectifs ambitieux pour continuer à optimiser la collecte de vos déchets :

- Poursuivre le plan de déploiement pour les solutions de tri des déchets alimentaires.**
- Réduire l'impact environnemental de la collecte** en substituant les zones agglomérées collectées en porte-à-porte par des bornes de collecte, et en interdisant l'utilisation du diesel comme carburant pour les camions de collecte.
- En 2023, chaque habitant a produit en moyenne **480kg de déchets ménagers, alors que l'objectif pour 2030 est de 450kg**. Les actions de prévention sont nécessaires pour continuer à réduire ce volume.
- Proposer de nouvelles filières de valorisation** (réemploi, recyclage et valorisation énergétique) aux habitants pour diminuer le recours à l'enfouissement.
- Assurer un service proche du quotidien des habitants**, pour répondre à leurs demandes et à leurs besoins.



Le SMICTOM Sud-Est 35, en plus de déployer la collecte, gère les déchèteries et assure la maintenance de tous les équipements du territoire. En continuité avec la collecte, le traitement des déchets est pris en charge par le syndicat de traitement S3T'ec. Ces deux services, financés par votre TEOM'i, nécessitent une révision des coûts à la hausse pour faire face aux évolutions du secteur et aux nouvelles obligations.

Sur 100€ payés par habitant* :



Continuer les efforts de tri, valoriser ses déchets alimentaires grâce au compostage, privilégier le zéro déchet au quotidien... Pour mieux maîtriser les coûts associés à la collecte et au traitement des déchets, de nombreuses solutions existent !

Chaque jour, continuons d'agir pour réduire et valoriser nos déchets.

* Référence compte à coût 2022

Parlons « vrai »

TEOM'i : Le point sur votre taxe

Depuis plusieurs années, le syndicat s'engage pour une gestion plus vertueuse de la collecte des déchets ménagers : tri de tous les emballages, valorisation des déchets alimentaires grâce au compostage, collecte en porte-à-porte réalisée une semaine sur deux... Grâce à vos efforts, l'adoption au quotidien de tous ces nouveaux gestes a permis :

- De **recycler plus d'emballages**,
- De **réduire l'impact carbone de la collecte et du traitement des déchets**,
- De **créer de nouvelles filières de valorisation** pour les déchets ménagers et dans les déchèteries...

Ces évolutions demandent l'investissement de moyens supplémentaires pour développer des projets futurs, en ayant cette perspective d'améliorer la collecte et de rendre le traitement durable et performant. Dans cette dynamique, de nouveaux projets et nouvelles obligations nécessitent de revoir à la hausse la TEOM'i (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative). Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- Une **forte augmentation de la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui impacte directement le syndicat.
- Un **besoin d'investissement dans le renouvellement du Centre de Valorisation énergétique de Vitré**, pour le rendre plus performant et permettre une gestion durable du traitement des déchets, évitant ainsi l'enfouissement.
- Une nécessité de **soutenir financièrement les nouvelles obligations des dernières années** (tri de tous les emballages et des déchets alimentaires...), grâce aux actions de prévention et à la création de nouvelles filières, pour limiter leur coût de traitement.

Concrètement, **pour 4 foyers sur 5, le coût de la hausse se situera entre 5 et 22€ en 2024**. Ce nouveau financement va permettre de soutenir les actions de prévention menées sur le territoire, mais aussi de **financer des projets d'avenir en faveur d'un meilleur traitement des déchets**. À titre de comparaison, le SMICTOM Sud-Est 35 se situe dans la tranche basse du coût de service à l'échelle nationale. En effet, 77€, c'est le restant à charge pour les habitants en 2022. La moyenne nationale s'élevant à 91€/habitant*, **le syndicat maintient un positionnement en faveur de ses usagers en limitant une augmentation significative de ses coûts**.

* Référentiel national ADEME

Tri des emballages : De la maison au recyclage

En 2023, vous avez adopté un nouveau geste en triant TOUS les emballages. Retraçons ensemble la route de votre emballage une fois que vous l'avez trié à la maison !

1 À la maison



Vous triez vos emballages à la maison en suivant les règles du tri : **ne pas laver ni emboîter les emballages, les déposer en vrac dans le sac ou la borne**.

2 La collecte



Les sacs et bornes sont collectés par les camions.

440 745 km parcourus en 2023

3 Le centre de transfert



Les emballages collectés sont acheminés au **centre de transfert de Vitré** : ils vont être **massifiés pour réduire l'impact du transport**.

4 Le centre de tri



Les emballages sont **séparés et triés par matière** (plastique, aluminium, acier...) grâce aux machines et aux agents de tri.

En 2023, ce sont **5 377 tonnes d'emballages** qui ont été collectées sur le territoire : **+17%** d'emballages triés par rapport à 2022 !

5 Le traitement : 2 solutions de valorisation

Les usines de recyclage :

À la fin de la chaîne de tri, 76% des emballages triés sont **acheminés vers des usines de recyclage**. Grâce à leur matière, ils vont être transformés pour avoir une **seconde vie**.



Les refus de tri :

Les consignes de tri ne sont pas toujours respectées et les refus de tri représentent encore **24%** des tonnages d'emballages collectés : cela fait **9kg/habitant** en 2023. Ces refus représentant un coût important pour le syndicat, soyons tous vigilants en faisant le tri.



VISITEZ LE CENTRE DE TRI DE VOS EMBALLAGES !

Le **22 mai prochain à 15h** au centre de tri Paprec au Rheu, vous avez la possibilité de réserver une place sur inscription (obligatoire) pour découvrir ce que deviennent les emballages que vous triez chez vous. Réservez votre place **via le site de S3T'ec** : www.s3tec.bzh rubrique « les outils de traitement » >> visiter un site.

SAMEDI 8 JUIN

ENTRÉE GRATUITE

LE VILLAGE DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION

SALLE LE GENTIEG À JANZÉ

Repair café | Stands d'artisans réparateurs | Ateliers pratiques DIY | Expositions d'artistes et artisans récupérateurs | Jeux pour petits et grands | Zone de gratuité

Organisé
par



Soutenu
par



L'ÉCHO DU TRI & VOUS LE MAGAZINE DU SMICTOM SE 35 - 28 RUE PIERRE ET MARIE CURIE - 35 500 VITRÉ - TÉL. 02 99 74 44 47 - CONTACT@SMICTOM-SUDEST35.FR
(DIRECTEUR DE PUBLICATION C.STEPHAN - PRÉSIDENT (CONCEPTION ET RÉDACTION SERVICE COMMUNICATION / M.LOZACHMEUR (CRÉDITS PHOTOS SMICTOM SUD-EST 35 (ILLUSTRATIONS LABEUBAR.COM - STUDIO L'INTREPIDE (IMPRESSION CALLIGRAPHY PRINT (CHÂTEAUBOURG) 61 700 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN AVRIL 2024



Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées

10-31-1614

www.pefc-france.org